

RECOMMANDATIONS et MESURES DE PROTECTION CONTRE LE VIRUS COVID19

En ma qualité de Spécialiste en Shiatsu, je m'engage à mettre en œuvre toutes les mesures d'hygiène qui s'imposent afin de garantir votre accueil et votre prise en charge dans des conditions sanitaires optimales au sein de mon Cabinet.

Modalités d'accueil

- ✓ Merci de venir muni(e) d'un masque de protection respiratoire.
- ✓ Vous serez priés d'ôter vos chaussures à votre arrivée. Une paire de mule en coton vous sera prêtée.
- ✓ L'accueil est sans contact physique (pas de poignée de main).
- ✓ Je me chargerai d'ouvrir et de fermer les portes.
- ✓ A votre entrée, je mettrai à votre disposition du gel hydro-alcoolique afin de vous permettre de vous laver les mains.
- ✓ Les WC seront accessibles et toutes les surfaces seront désinfectées à chaque passage.

Lors de la séance

- ✓ Les draps et linges en coton utilisés sont lavés à l'issue de chaque séance.
- ✓ Vous serez priés de garder votre masque pendant la séance.
- ✓ Merci de prévoir une tenue en coton couvrant les bras et les jambes, ainsi qu'une paire de chaussettes.

Fin de la séance

- ✓ Concernant le mode de règlement de la séance, si vous souhaitez régler par chèque, merci de bien vouloir remplir votre chèque à l'avance ou de prévoir votre propre stylo. Vous pouvez également choisir de régler en espèces en évitant dans la mesure du possible les pièces de monnaie. Le montant de la séance est de 60€.

Istres, le 11 mai 2020.

Véronique **STEPHAN**



SPÉCIALISTE EN
SHIATSU
TITRE PROFESSIONNEL RNCP
SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DE SHIATSU